

COLLOQUE EXCEPTIONNEL

**De l'accompagnement subi à l'accompagnement choisi.  
Le pouvoir d'agir, levier de la transformation pour adapter l'organisation des  
établissements aux attentes et souhaits des personnes.**

ENVOLUDIA, avec le soutien la Fédération Paralysie Cérébrale et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), organise, le mardi 05 mai 2026 de 09h30 à 17h00 à Paris, un colloque exceptionnel sur le thème : « *De l'accompagnement subi à l'accompagnement choisi. Le pouvoir d'agir, levier de la transformation pour adapter l'organisation des établissements aux attentes et souhaits des personnes.* ». Ce colloque présentera les retours d'expérience des personnes accompagnées et des professionnels de plusieurs Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) pour adultes ayant participé, durant deux ans, à ce projet expérimental, lauréat d'un appel à projets innovants auprès de la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Six ESMS pour adultes d'ENVOLUDIA expérimentent, depuis 2023, de nouvelles façons d'organiser leurs services afin de renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Comment passer d'un accompagnement subi à un accompagnement réellement choisi ?

C'est à cette question que ce colloque tentera de répondre en présence de personnes concernées et accompagnées, professionnels du médico-social, chercheurs et responsables institutionnels. Ce colloque permettra le partage des résultats de cette démarche en ouvrant des perspectives d'évolution des organisations médico-sociales.

**Entre évolution des pratiques professionnelles, adaptation des organisations, renforcement de la participation et prise en compte de la parole des personnes accompagnées**

Ce colloque s'inscrit dans la continuité d'un projet innovant lancé en 2023 visant à faire évoluer les pratiques professionnelles pour mieux respecter les attentes et les choix des personnes accompagnées. Au cœur de cette démarche : permettre aux personnes d'exprimer leurs attentes et leurs priorités, adapter l'organisation des établissements à des demandes individuelles, renforcer leur participation aux décisions qui les concernent et faire évoluer les postures professionnelles vers une logique d'accompagnement choisi.

L'évaluation d'impact social conduite par le cabinet KIMSO viendra éclairer les transformations engagées et leurs effets concrets sur la qualité des accompagnements.

Cette expérimentation a permis d'identifier des leviers concrets d'évolution des organisations mais aussi les conditions nécessaires pour inscrire durablement ces transformations dans les pratiques professionnelles.

## Une expérimentation qui bouleverse en profondeur les modèles d'organisation traditionnels et qui ouvre la voie à une transformation durable de l'accompagnement

Le projet expérimental a notamment permis la mise en place :

- d'espaces d'expression dédiés favorisant la libre parole des personnes accompagnées,
- de nouvelles fonctions professionnelles destinées à soutenir l'expression et la participation des personnes,
- de modalités d'organisation plus souples, adaptées aux besoins individuels et aux choix de vie.

« Ces évolutions interrogent en profondeur les modèles d'organisation traditionnels et ouvrent la voie à une transformation durable de l'accompagnement en établissements. » indique Yves FOURMIGUÉ, Président d'ENVOLUDIA.

« Nous avons fait le choix, depuis 2023 et grâce à l'appel à projets de la CNSA, d'expérimenter concrètement de nouvelles façons d'accompagner les personnes, en partant de leurs attentes et de leurs souhaits. Ce projet démontre qu'il est possible de transformer en profondeur les organisations pour passer d'un accompagnement subi à un accompagnement réellement choisi. Ce colloque sera l'occasion de partager ces enseignements avec l'ensemble des parties prenantes. » ajoute Yves FOURMIGUÉ.

« La Fédération Paralysie Cérébrale France est particulièrement fière de soutenir et d'accompagner cette expérimentation et ce colloque dont le thème est porteur d'une démarche structurante de transformation de l'accompagnement autour du pouvoir d'agir des personnes concernées. Les enseignements issus de cette expérimentation sont précieux pour l'ensemble du réseau fédéral pour faire durablement évoluer les pratiques professionnelles et garantir l'effectivité des droits des personnes à participer pleinement aux décisions qui les concernent. » précise Jean-Luc LOUBET, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

## Un colloque qui placera les personnes accompagnées au cœur des débats

Le colloque réunira des personnes concernées et accompagnées, des professionnels du médico-social, des chercheurs / analystes et des représentants et décideurs institutionnels.

Avec la participation à date de :

- Stéphanie TALBOT, directrice de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France,
- Céline POULET, secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap (CIH),
- Virginie HOICHE, directrice du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile-de-France,
- Claire HEIJBOER, directrice scientifique et de la recherche AFRIS Paris-Parmentier et directrice de IRTS Parmentier,
- Erica LEHMANN, analyste de pratiques managériales de l'économie sociale,
- Jean-Luc LOUBET, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

Les participations de :

- Camille GALLIARD-MINIER, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées,
  - Paul CHRISTOPHE, président du Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA),
  - Jérémy BORROY, président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH).
- ont été sollicitées.

### Informations pratiques en résumé :

Mardi 5 mai 2026 de 09h30 à 17h00  
NEWCAP Event Center - 3 quai de Grenelle à Paris

### A propos d'ENVOLUDIA :

ENVOLUDIA agit depuis plus de 50 ans pour accompagner les enfants, jeunes et adultes en situation de handicap dans des établissements de la petite enfance et du médico-social. Historiquement spécialisée dans la prise en charge des personnes touchées par la paralysie cérébrale allant jusqu'au polyhandicap, l'association accompagne aujourd'hui des personnes touchées par d'autres troubles du neurodéveloppement, en particulier avec handicaps moteurs (avec ou sans troubles associés) et certains handicaps rares associant des troubles du langage. Créée par des parents confrontés à l'absence de solutions adaptées pour leurs enfants, ENVOLUDIA se distingue par son approche centrée sur un accompagnement personnalisé. Chaque personne bénéficie d'un projet de vie élaboré en lien étroit avec sa famille, intégrant éducation, rééducation, soins médicaux et thérapeutiques, bien-être et participation citoyenne. Dès que possible, l'association privilégie une inclusion en milieu ordinaire, grâce à des dispositifs d'accompagnement mixte. ENVOLUDIA met en œuvre des projets sur mesure, répondant aux besoins spécifiques de chaque individu, avec un objectif constant : garantir un accompagnement respectueux, bienveillant et adapté à chaque parcours de vie. ENVOLUDIA, en 2026, ce sont : 22 sites en Île-de-France et dans les Alpes-de-Haute-Provence, près de 800 enfants et adultes accompagnés, 300 adhérents, 60 bénévoles, 600 salariés et un budget de 44 millions d'euros.

[www.envoludia.org](http://www.envoludia.org)

### A propos de la Fédération Paralysie Cérébrale France :

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice. La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, ...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français. Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP). Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale. Membre du comité exécutif de Collectif Handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche et l'innovation, participation des personnes... C'est notamment dans ce cadre que celle-ci a développé un dispositif innovant : l'Académie des experts d'usages.

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)

### Accréditation obligatoire auprès de :

Agence ETYCOM – Aelya Noiret – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) – 06 52 03 13 47